

ADDENDUM
À partir du 5/10/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs

au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du
05/10/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.



www.ca-martinique-guyane-fr



Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026¹.

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT

**1% DU MONTANT TOTAL
DES SOLDES DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DU
MONTANT FIXÉ PAR LA
RÈGLEMENTATION²**

Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

¹ Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

² Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.



Document informatif à vocation non-publicitaire

07/2026 - Réf. I12000 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 21 Rue Case Nègre - Place d'Armes 97232 LAMENTIN immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 024 140. Ademe (Filière Papier graphique): 56 82 49: FR341730801WLZN

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT



ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ

MARTINIQUE
GUYANE

EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation,
Garantie des Accidents de la Vie

0 800 810 812

Service & Appel
gratuits

Signaler la perte, le vol, ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur,
Service disponible 24h/24 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur,
Service disponible 24h/24 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son
contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810

Service & Appel
gratuits

POUR PLUS D'INFOS

Rendez-vous en agence ou sur
www.ca-martinique-guyane.fr
(gratuit hors coût de fournisseur d'accès à internet)

VOTRE BANQUE EN TOUTE AUTONOMIE

AGENCE E-RELATION

0 800 802 803

Service & Appel gratuits



Ma Banque



Wero



Déclarer un sinistre



21 Rue case- Nègres - Place d'Armes 97233 Le Lamentin
0596 665 939 - Caenligne@ca-mg.fr - www.ca-martinique-guyane.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Martinique-Guyane société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, Société dont le siège social est situé 21 rue Case Nègres - Place d'Armes - 97233 Le LAMENTIN - RCS Fort de France D 313 976 383 - code APE 6419Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° ORIAS 07 024 140 Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances www.ca-martinique-guyane.fr Téléphone 0596 66 59 39 - Télécopie 0596 51 51 37. ADEME (Filière papier graphique) : 568249 : FR341730_01WLZN